de la cour de cassation, intervenu sur le pourvoi formé par le ministère public près le tribunal de simple police de Lille, contre un jugement de ce tribunal, en date du 19 septembre 1896.

Ce jugement concernait un sieur Leterne, à la charge duquel un procès-verbal avait été dressé pour contravention à un arrêté préfectoral interdisant le port de drapeaux dans les lieux publics.

Il résulte des motifs de cet arrêt que lorsqu'un arrêté préfectoral qui interdit l'exposition et le port de drapeaux dans les lieux publics dispose que cette interdiction n'est pas applicable aux drapeaux qui servent d'insignes aux sociétés autorisées, il ne saurait y avoir contravention audit arrêté dans le fait d'exhiber un drapeau rouge, s'il est constaté souverainement par le juge du fait que ce drapeau sert d'insigne à une société musicale et que cette société a été régulièrement autorisée.

Il est certain que les arrêtés préfectoraux auxquels s'applique la décision de la cour suprême ne visent que les bannières de couleurs diverses qui, depuis longtemps, étaient en usage dans les sociétés, en dehors de toute préoccupation politique et nullement les drapeaux dont le caractère révolutionnaire apparaîtrait nettement. Cependant, dans le doute qui subsiste, ces différents arrêtés mériteraient d'être complétés en tout au moins les préfectures devraient elles exiger, lors des autorisations, que les insignes exhibés en public fussent déterminés d'avance.

Université catholique. — *Faculté de médecine.* — M. Scholtz, ancien élève de Notre-Dame des Dames et étudiant en médecine, vient d'être nommé, au concours, interne de l'établissement thérapeutique Gozzi et Perrochaud, à Berck-sur-Mer.

Nécrologie. — Le *Rêveur du Nord* annonce la mort de Mme Siauve, née Robert, mère de son rédacteur en chef, M. Siauve-Evausy, décédée à Laigle (Orne) à l'âge de 51 ans.

Nous prions M. Siauve-Evausy d'agréer l'expression de nos sentiments de condoléance.

Le concours hippique de Lille. — *Deuxième journée.* — En raison du temps incertain, peu de monde s'était rendu au concours hippique, lundi. Voici les résultats de ces épreuves :

Chevaux de poste attelés seuls. — 1er Balancoire, 2e Ouvrière, 3e Vigoureuse, 4e Bayard, 5e Bergère, 6e Crésus.

Chevaux de poste de 3 à 6 ans attelés en paire. — 1er, Nestor et Clothaire ; 2e, Paysanne et Lutin ; 3e, Léa et Cadet ; 4e, Louisa et Tenebreuse ; 5e, Marguerite et Faust.

Prix des habits rouges. — 1er, Tricy ; 2e, Lingot-d'Or ; 3e, Good Girl ; 4e, Rocry. La fanfare du 16e bataillon de chasseurs s'est fait entendre pendant la réunion.

Un Lillois tué dans la traversée de Douvres à Calais. — M. Emile Guille, comptable, âgé de 57 ans, demeurant à Lille, qui, dans la traversée de Douvres à Calais, avait fait une chute en descendant d'un escalier, est décédé lundi matin à l'hôpital de Calais.

Découverte d'un petit cadavre à Lille. — Des vidangeurs occupés lundi, rue Jean-Jacques-Rousseau, à vider la fosse d'aisances, ont découvert le cadavre d'un jeune enfant de dix mois.

Le petit corps a été transporté à la Faculté de médecine, pour en faire l'autopsie. On n'a jusqu'ici aucun indice.

L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

Par arrêtés du ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes, ont été nommés membres des comités départementaux de l'Exposition de 1900 (Liste additionnelle à l'arrêté du 30 octobre 1895) :

Nord. — *Sous-comité de l'arrondissement de Lille.* — MM. Arquembourg, ingénieur, membre de l'Association des industriels du Nord à Lille ; Becquart, membre de la Chambre de commerce d'Armentières ; Bolin, fabricant de mantes à Comines ; Charvet, membre de la Chambre de commerce d'Armentières ; Cousin, fabricant de fils à coudre à Comines ; Delaune, distillateur, conseiller général à Seclin ; Denissel, propriétaire, maire de La Bassée ; Devernay, typographe, conseiller général à Lille ; Fremaux, secrétaire de la Chambre de commerce d'Armentières ; Goudin, constructeur à La Bassée ; Gréteron, directeur des postes et télégraphes du Nord à Lille ; Van den Heede, horticulteur à Lille ; Ledoux-Marchand, cultivateur, conseiller d'arrondissement à Allennes-les-Marais ; Leuridan-Bouche, vice-président de la Chambre de commerce d'Armentières ; Masse, brasseur à Lille ; Robert, publiciste à Lille ; Roussel, industriel, conseiller d'arrondissement à Roubaix ; Schoutteten, tanneur à Comines ; Sion, industriel, conseiller d'arrondissement à Halluin.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du lundi 24 mai 1897.* — Présidence de M. Passonville, vice-président.

OUTRAGES AUX AGENTS. — Un ouvrier tonneur en fer, Florimond Foucart, 47 ans, causant du scandale le 18 mai dernier, rue de Flandre, à Roubaix. Cet individu qui, était en état d'ivresse, insultait tous les passants.

Un agent de police voulut le conduire au poste. L'ivrogne se rebiffa et déclara qu'il ne le suivrait jamais. Le représentant de l'autorité dut requérir un de ses collègues.

Sur la route Foucert continua à injurier tous ceux qui se trouvaient sur son passage et s'oublia même jusqu'à donner des coups de pied aux agents.

Cet ami de la police est condamné à vingt jours de prison et à cinq francs d'amende.

CONDAMNATIONS DIVERSES. — Louis Vandendriesche, fraude à Tourcoing, remis à ses parents, 500 francs d'amende ; Jeanne Dolebelle et Laure Russon, fraude à Wattrelos, remise à ses parents et trois mois avec sursis, solidairement à 500 francs d'amende ; Elisa Hequette, fraude à Wattrelos, seize jours et 500 francs ; Paul Vanhaebost, outrages publics à la pudeur à Roubaix, deux mois et 16 francs ; Léon Libert, ivresse à Roubaix, six jours et 16 francs.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du lundi 24 mai

Présidence de M. le Conseiller Lanio

Ministère public : M. Wagon, substitut du procureur général.

1re affaire. — **Vol à Avesnes**

Benoit Scuifort, âgé de 20 ans, est entré comme domestique au service de M. Beaumont, dans les premiers jours de mars.

Le 19 dudit mois, entre trois et quatre heures du matin, il s'introduisit dans le bureau de ce banquier. Il déroba un coffret, le brisa et s'empara de 1087 fr. 90 ; puis il prit la fuite. Deux heures après, il fut arrêté à Sains, par le garde-champêtre. Il était nanti de l'argent volé.

Le malfaiteur est mal noté. Il a déjà subi trois condamnations pour vol. Son état mental a été examiné, mais il a été déclaré responsable.

Scuifort est condamné à trois ans de prison. Défenseur, Me Paul Théry.

2e affaire. — **Tentative d'assassinat à Hellemmes**

Emile Bellandre, journalier à Hellemmes, âgé de 26 ans, connaissait Clara Lefebre depuis deux ans environ. Mais, lasse de la vie commune, elle l'avait quitté le 19 janvier, en emportant la moitié de leur mobilier.

Le 22 au soir, l'accusé se rendit à la filature où elle travaille. Elle en sortait. Il insista pour qu'elle revînt habiter avec elle. Elle refusa. Il la saisit par la taille et à la gorge. Il la décoiffa.

Plusieurs femmes le gênaient par leur intervention. Il voulut emmener Clara Lefebvre dans un chemin voisin. Il l'entraîna de force, mais elle se dégagea vivement. Il la poursuivit et parvint à la reprendre. Comme elle se débattait, les témoins le virent approcher de la tête de la victime un objet qu'une flamme et une détonation leur firent reconnaître pour un revolver.

Blessée au visage, elle s'enfuit chez une voisine et ferma vivement la porte. Bellandre est, quelques instants plus tard, arrêté dans un cabaret où il a passé la plus grande partie de l'après-midi.

Traduit devant le tribunal de Lille, il fut condamné à deux ans d'emprisonnement. En appel, il déclina la compétence de la juridiction correctionnelle, et c'est pourquoi il comparaît devant le jury. Depuis le déclinatoire, ont été relevés à sa charge des propos menaçants, comme des indices d'intention homicide et de préméditation.

Bellandre est condamné à deux ans de prison et 50 fr. d'amende pour délit de coups.

Défenseur : Me Degand.

3e affaire. — **Affaire de mœurs**

L'accusé Ernest-Albert Piquendaire, pâtissier à Dunkerque, est âgé de 35 ans.

Piquendaire est condamné à cinq ans de réclusion et à la relégation.

Défenseur : Me Ador.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du lundi 24 mai.* — Albert Colasse, rue Franklin, cour Cornille, 3. — *Marie Declercq, rue de Denain, 101.* — Anna Detaellemaere, rue d'Estaing, 10. — Catherine Dunem, rue des Longues-Haies, cour Flamencourt, 9. — Casiodore Matyn, rue Marceau, 6. — Amand Carrette, boulevard d'Armentières, 72. — Victor Courchelle, rue de l'Ommelet, cour Caby, 11. — Agnès Lietaert, rue de la Redoute, 29. — Alice Cauwelier, rue du Progrès, 41. — J.-B. Odevart, rue Pierre-de-Roubaix, 175. — Henri Vandenbergue, rue de Leers, maisons Tribout, 1. — Henri Lepoutre, Hôtel-Dieu. — Adolphe Vanneste, Hôtel-Dieu. — Alfred Dufour, Hôtel-Dieu.

Mariages. — Guillaume Kock, 22 ans, tailleur, boulevard de Beaurepaire, 154, et Emma Devos, 29 ans, lingère, à Roubaix. — Alfred Paton, 24 ans, apprêteur, rue Blanchemaille, cour Franck, 2, et Hélène Denis, 24 ans, couturière, rue Blanchemaille, cour Franck, 4. — Constant Delaplace, 25 ans, employé de commerce, rue Plutarque, 36, et Alice Blondel, 26 ans, sans profession, rue St-Louis, 37.

Déclarations de décès. — Lefebvre, présentée sans vie, rue Lenuée, maison Loridan. — Cécile Mazure, 79 ans, rue du Moulin, 137. — Albert Dupont, 48 ans, Grand'Rue, 321. — Céline Delcourt, 5 ans, rue de Beaumont. — Raymond Dooms, 1 an, rue du Tilleul, cour Ghestemme, 22.

CROIX. — *Déclarations de naissances du 17 au 23 mai.* — Pauchaut Albert, rue Saint-Jacques, 48. — Maes Edouard, rue de la Fontaine. — Decorte Esther, rue Charles-Quint, 43. — Delforge Blanche, rue de Bapaume, 5. — Playez Jean, rue des Ogiers. — Vignoble Henri, rue A. Courbet, 83. — Roussel Emile, rue Thiers. — Conyn Eugénie, rue de la Mackellerie, 49. — Defrance Victor, rue Jeanne d'Arc. — *Publication de mariage.* — Van Overbergue Edouard, 22 ans, chauffeur, et Baudevyn Juliette, 17 ans, journalière.

Mariage. — Louis Clement, 48 ans, tourneur en fer et Flore Jovenel, 53 ans, sans profession. — *Déclarations de décès.* — Georges Gyselinck, 5 mois, rue de Colmar. — Eugénie Billet, 7 mois, rue de la Makellerie. — Virginie Glorieux, 70 ans, sans profession, rue des Ogiers, 32.

HALLUIN. — *Déclaration de naissance du 21 mai.* — Oscar Duponchel, Petit-Paris. — *Mariage.* — Ernest Watteaux, 24 ans, agent de ville et Zoé Castelain, 24 ans, bobineuse. — *Déclarations de décès.* — Emile Dujardin, 6 mois 1/2, Cretinier. — Maria Cocheux, 32 ans 7 mois, ménagère, Crétinier.

LEERS. — *Déclaration de naissance du 24 mai.* — Néant. — *Publications de mariage.* — Edouard Hespel, 25 ans, tisserand, Leers, et Marie Hauwel, 31 ans, bobineuse, Leers.

LYS-LEZ-LANNOY. — *Déclaration de naissance du 22 mai.* — Palmyre Lecomte, rue de Leers. — *Déclaration de décès.* — Albert Michelsons, 2 mois, Petit Courtrai.

WASQUEHAL. — *Déclarations de naissances du 1er au 15 mai.* — Rene Debock, chemin du Quesne. — Clémence Wattel, chemin du Quesne. — Madeleine Callaert, planche au Riez. — Berthe Lambert, Noir Bonnet. — Emma Ostyn, le Plomeux. — Maria Van Loecke, planche au Riez. — Marthe Dhal, planche au Riez.

Déclarations de décès. — Pierre Jourel, 54 ans, journalier, Noir Bonnet. — Polydore Hostens, 38 ans, déchargeur de bateaux, le Petit Cottignies. — Simon Declerq, 16 ans 1/2, tisserand, Neuville-en-Ferrain.

Publications de mariages. — Arthur Segard, 24 ans, caporal au 8e de ligne, St-Omer et Marie Blary, 18 ans, lingère, St-Omer. — J.-B. Mennessier, 27 ans, tisseur, Wasquehal et Augustine Benoit, 22 ans, tisseuse, Croix. — Désire Cattoen, 38 ans, journalier, Steene et Sophie Pentie, 38 ans, cabaretière, Wasquehal. — J.-B. Pete, 34 ans, Croix et Philomène Magnon, 26 ans, tisseuse, Wasquehal. — Henri Hette, 31 ans, industriel et Alice Bressler, 21 ans, sans profession.

Mariages. — Grégoire Lefebvre, 20 ans, cocher, Lille et Rosana Lecreatre, 26 ans, cuisinière, Wasquehal. — Henri Meersseman, 19 ans, journalier, Mouvaux et Julia Gothals, 21 ans, soigneuse, Wasquehal. — Ivon Blanquaert, 41 ans, conseiller et Celine Bougremont, 34 ans, ménagère.

FLERS. — *Déclarations de naissances du 12 au 22 mai.* — Germaine Ducroquet, route de Lannoy. — Pierre Tinere, hameau du moulin Delmarre. — Jules Bewas, pavé de Lannoy. — Desiré Richard, à la Place. — *Publications de mariages.* — Auguste Constant, 28 ans, journalier, et Marie Deleporte, 25 ans, journalière. — Elisee Dupreelle, 37 ans, maçon, et Philomène Hennebert, 34 ans, ménagère. — J.-Bte Mouquet, 28 ans, journalier, à Flers, et Marie Mulliez, 29 ans, tricoteuse, à Wasquehal.

ANNAPPES. — *Déclarations de naissances du 12 au 22 mai.* — Alphonse Brunin, rue du Moulin. — Elise Caucheteux, rue de Lannoy. — Arthur Dacatillon, rue de Cardon. — *Publication de mariage.* — Lucien Gallois, 37 ans, frappeur, à Hellemmes et Anna Potier, 19 ans, fileuse de lin, à Annappes. — *Déclarations de décès.* — Ernest Conart, 14 jours, rue de la Justice. — Octave Jausson, 2 mois, carrière de Canteleu.

TOUFFLERS. — *Déclarations de naissances du 25 mai.* — Georges Dupont, le Voisinage. — *Publications de mariages.* — Louis Librech, 25 ans, employé de cantine, Montargis (Loiret), et Marguerite Girault, 21 ans, lingère, Mige (Yonne).

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 20 au 24 mai.* — Mathilde Speneux, rue Nationale. — Julien Baptiste, rue des Phalempins. — Marie Cracco, rue du pont de Neuville. — Marie Josson, rue Bonne-Nouvelle. — Fernand Vanoverschelde, rue Colbert, 34. — Cyrille Delplanque, rue Colbert. — Henri Montagne, rue de Gand. — Julia Desmettre, rue des Carliers. — Alphonse Dubaut, rue de l'Epinette. — Marguerite Sergermand, rue Heuque. — Fernande Hasbroucq, rue du Brun-Pain, 122. — Berthe Roze, rue du Bois. — Henri Dubreucq, rue du Brun-Pain. — Marguerite et Mathilde Leblanc, rue Winoc-Choqueel.

Déclarations de décès. — Sophie Bys, 1 an 3 mois 22 jours, rue de la Blanche-Porte, cour Catteau. — Jules Jovenez, 6 mois 23 jours, rue du Maréchal Brune. — Gaston Dureuopman, 6 mois 13 jours, rue de Fama, 39. — Marcel Desbonnet, 5 ans 5 mois, rue de la Bienfaisance, 20. — Leontine Tiquet, 2 ans 10 mois 26 jours, Hôpital Civil. — Louis Herman, 3 mois 21 jours, rue Racine, 40. — Marguerite Callewaert, 9 ans 3 mois, rue du Pont de Neuville.

MARCQ-EN-BAROEUL. — *Déclarations de naissances du 7 au 20 mai.* — Vanhoecke Isidore, Rouge-Barres. — Salembier Henri, id. — Vanbrussel Gustave, rue Scrive. — Martin Marie, l'Entrepot. — Naessens Gustave, rue Traversière. — Lemoine Emile, Quesne. — Dupont Ernest, Quesne. — Van Steelandt Jeanne, cite Duchateau. — Hazebroucq Paul, rue du Lazaret. — Voet Marguerite, Haute-Loge. Destiter Raphaël, à l'Entrepot. — Madoc Marie, Molinel. — Deparis Léon, rue des Ecoles. — Vanhamme Albert, Rouges-Barres. — Lootens Emile, cour Delcourt. — Dubarre Charles, rue de Tourcoing. — *Déclarations de décès.* — Van den Bossche Auguste, 27 ans, tisserand, au Sart. — De Maret Arthur, 1 an, cour Marescaux. — Gernaert Yvonne, 11 mois, rue de Marquette. — Bonduelle Joséphine, 65 ans, rentière, rue du Bisbon. — Bury Marie, 7 ans 1/2, Rouges-Barres. — De Watripont Camille, 39 ans, ménagère, Pont. — Mignot Désire, 72 ans 10 mois, cafetier, Grande-Place.

BOUSBECQUE. — *Déclarations de naissances du 1er au 15 mai.* — Louise Warlop, rue de la demanne. — Marie Dubrulle, rue du Bas-Chemin. — Agnès Sartrys, au Crumesse. — Marthe Catteau, au Crumesse. — Marie Vandenbussche, au Crumesse. — *Déclarations de décès.* — J.-B. Delporte, 59 ans, tailleur de lin, rue de Lisselles. — Hortense Lepoutre, 15 ans, ouvrière de papeterie, aux Bois. — Désire Houssaye, 2 ans, chemin des Vaches. — Julie Marant, 69 ans, ménagère, rue de Roncq.

LANSELLES. — *Déclarations de naissances du 1er au 15 mai.* — Marie Lefebvre, Bois-Blanc. — Germaine Gallot, rue des Chaudronniers. — Marcel Dewitte, la Vallée. — Maurice Debonnet, rue du Flegard.

Déclarations de décès. — Ghesquière, jumelles, présenté sans vie, à la Vignette. — Marie Scotte, 75 ans, sans profession, rue des Chaudronniers. — Henri Lemoine, 34 ans, cultivateur, au Blaton. — Josephine Hasbroucq, 44 ans, boulangère, à la Place. — Leocadie Wagnon, 32 ans, ménagère, au Caillou. — Blondeau, présenté sans vie. — Séverine Houque, 65 ans, ménagère, Trois Fêtus.

Mariages. — Benjamin Delobel, 30 ans, tisserand et Laure Scoppens, 21 ans, ouvrière de filature. — Desmarecaux, 28 ans, contremaître et Aimée Cornard, 22 ans, ouvrière de filature. — Eugène Lourdan, 30 ans, employé et Hélène Ghislain, 22 ans, couturière.

HALLUIN. — *Déclarations de naissances du 15 au 22 mai.* — Antoine Vervalle, rue du Château. — Ernest Aersens, rue St-André. — Georges Severin, rue de la Procession. — Marie Coppens, rue de la Pannerie. — Adolphe Sercu, rue d'Austerlitz. — Louis Verstraete, rue Saint-André. — Polydore Vervaeke, rue de la Procession. — Victor Dujardin, gravier de Bondues. — Gustave Degeetere, Colbras. — Julia Vandewynckele, rue des Champs. — Adelaide De Wisel, Christ. — Emile Dhal-Varrasse, rue de la Lys.

Déclarations de décès du 15 au 22 mai. — Florin, mort-né, rue Saint-Hilaire. — Julienne Casier, 4 mois, Colbras. — Henri Hovaert, 15 mois, rue de la Paix. — Léon Thys, 20 mois, rue Haute. — Irma Wittouck, 11 mois, rue des Ecoles.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille JONVILLE-DELCOURT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Céline-Marie-Joseph DELCOURT, décédée à Roubaix, le 23 mai 1897, dans sa 52e année, administrée des sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le mercredi 26 courant, à 9 heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 4 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 28 dudit mois, à dix heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Beaumont.

Les amis et connaissances de la famille FERRET-MAZURE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Zénobie-Cécile MAZURE, décédée à Roubaix, le 23 mai 1897, à l'âge de 79 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mardi 25 courant, à 9 heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 6 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 26 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Roubaix. — La levée du corps se fera à la maison mortuaire, rue du Moulin, 137.

Les amis et connaissances de la famille DOOMS-DESCAMPS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Raymond-Louis DOOMS, décédé à Roubaix, le 24 mai 1897, à l'âge de 13 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels, qui auront lieu le mercredi 26 courant, à 3 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Tilleul, cour Ghestemmes, 22, à 2 heures 1/2.

Les amis et connaissances de la famille DUPONT-LESAFFRE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Albert-Victor DUPONT, cordier, décédé à Roubaix, le 23 mai 1897, à l'âge de 48 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 26 courant, à 9 heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le même jour, à 3 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, Grande-Rue, 321.

CONSEIL MUNICIPAL DE MOUVAUX

Le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire lundi soir, sous la présidence de M. V. Vincent, maire.

Dix-sept conseillers sont présents.

1° Compte administratif du maire de l'exercice 1896.

M. le Maire quitte la présidence qu'il confie à M. Carlier, premier adjoint, et se retire. Lecture est alors donné du compte administratif du maire.

M. Carlier propose au conseil de voter des félicitations à M. le Maire pour son rapport administratif.

M. le Maire est rappelé et reçoit les félicitations du conseil municipal.

Compte administratif du bureau de bienfaisance du même exercice. — Le compte s'élève à 10,785 f. 65. Le résultat des opérations de 14.594. L'excédent des recettes est de 3.808 fr. 69.

M. Boucher demande qu'on adressa des félicitations aux membres du bureau de bienfaisance.

3° *Budget additionnel du Bureau de Bienfaisance pour 1897.* — Les recettes s'élèvent à 4,053 fr. 52 et les dépenses à 2,431 fr. 40.

4° *Budget primitif du Bureau de Bienfaisance pour 1898.* — Les recettes sont de 8,530 francs et les dépenses de 8,525 fr. 40.

M. Carlier constate qu'il y a un excédent de recettes.

Il ajoute que dans un certain monde politique, on fait la charité à condition. Il propose de distraire 1000 francs pour faire une distribution de charbon aux indigents pour l'hiver prochain.

M. Picavet émet le vœu que quelques vieillards reçoivent 3 ou 4 francs de plus.

M. le Maire répond que les indigents n'ont qu'à s'en plaindre. Nous ne pouvons pas savoir, dit-il, dans quelle position ils se trouvent.

M. Carlier désire qu'on cite les indigents qui ont fait des réclamations auprès des membres du bureau de bienfaisance. Les miséreux eussent obtenu satisfaction.

M. Delahaye. — Je voudrais que les indigents reçoivent le pain à domicile.

M. Carlier fait remarquer que les indigents reçoivent des bons et que ces bons leur donnent droit aux pains qu'ils peuvent enlever chez la boulanger. M. Carlier ne croit pas qu'il soit indispensable de changer ce mode de *distribution.*

M. Duhem s'adresse alors directement à M. Delahaye et une discussion s'engage.

M. Delahaye. — On pourrait faire porter les bons à domicile par les gardes-champêtres.

La proposition de M. Delahaye est mise aux voix. M. Delahaye seul vote pour son vœu.

A ce moment, M. Damulder adresse une question à M. le Maire ; il demande si oui ou non il fait partie de la commission des finances.

M. le Maire. Vous n'avez donc pas reçu de convocation ?

M. Damulder répond par la négative.

M. Delahaye fait remarquer que son camarade Damulder est pris pour une nullité.

M. Damulder n'a qu'à se retirer, si on le considère pour un mannequin.

M. Carlier. — Vous cherchez à faire des divisions. Si vous n'avez pas reçu de convocation, ce n'est qu'un oubli.

M. Delahaye s'adresse directement à M. Boucher et lui conseille de mettre une muselière.

Des mots injurieux s'échangent alors.

M. le Maire rappelle les deux conseillers à l'ordre.

M. Delahaye demande la démission de M. Arnold qui n'a plus de domicile à Mouvaux.

M. Carlier. — Vous avez intérêt à cette démission. Vous vous faites le porte-parole, l'allié du parti réactionnaire.

M. Duhem dit que M. Delahaye, arrivé à la fin de son mandat, ne sera pas réélu.

Cette opinion provoque une grande discussion.

L'incident clos, M. le Maire fait remarquer que la pompe à *incendie se trouve dans un état déplorable.* Il ajoute qu'il l'a fait constater à deux officiers de pompiers de Tourcoing.

M. Picavet. — Les pompiers sont des ouvriers et n'ont pas toujours le temps de soigner le matériel.

M. Delahaye remarque que s'ils étaient payés, ce fait ne se présenterait pas. La tenue actuelle des pompiers est très misérable.

M. le Maire. — Par suite du traité, survenu entre les pompiers et le Conseil municipal, l'uniforme qui existe actuellement doit servir jusqu'au mois d'août prochain.

M. Delahaye ne voit pas pourquoi on n'accorderait pas aux pompiers la subvention qu'on accorde à la musique municipale.

M. le Maire annonce que le corps des pompiers doit subir des changements, mais il est nécessaire d'attendre la fin de leur engagement.

Une discussion très vive s'engage. M. le Maire et M. Carlier interpellent M. Delahaye.

M. le Maire constate l'opposition systématique que veut toujours faire M. Delahaye.

Le quartier des Francs. — M. Loridan désire qu'on réalise au plus tôt les réformes demandées maintes fois.

M. le Maire fait remarquer que les propriétaires peuvent, à leurs frais, construire des aqueducs ; car ils n'acceptent pas les conditions de la commune.

Pour la canalisation du gaz, il faudra attendre encore une année.

M. Delahaye veut répliquer.

M. le Maire. — Mais, monsieur Delahaye, venez donc occuper ma place. Voulez-vous donc avoir la prétention de vous faire passer pour un homme universel ?

La discussion est close.

M. le Maire propose d'organiser une fête de quartier pour le dimanche suivant le 5 août. La Musique municipale participera à cette fête.

M. le Maire propose aussi au conseil d'augmenter le traitement des secrétaires de la mairie. Une somme de 400 fr. sera inscrite au budget additionnel de 1897. L'année prochaine, les secrétaires recevront une somme de 2,200 fr. au lieu 1600 fr. qu'ils touchent actuellement.

Le subside est voté.

Jeux pour les écoles. — Les instituteurs et les institutrices communaux ont demandé que des jeux soient achetés pour permettre aux enfants de se divertir pendant les récréations.

Une somme de 50 francs est votée.

L'excédent des recettes du budget. — Cet excédent se monte à 15,000 fr.

M. le Maire demande qu'on affecte une certaine partie de cette somme à l'organisation d'un festival. Ce festival aurait lieu l'an prochain. Si la commune ne fait pas cette dépense, l'excédent des recettes sera enlevé par le gouvernement.

M. Louis Picavet. — Je demande qu'une somme de 50 francs soit allouée aux écoles libres, comme on vient de l'allouer aux écoles communales. Puisque cet argent vient des contribuables, il est juste que tous les enfants en profitent.

M. Derain. — S'ils désirent des jeux, ils n'ont qu'à aller à l'école laïque.

Les conseillers approuvent les paroles de M. Derain.

M. le Maire constate l'excédent des recettes du budget supplémentaire est de 4 345 fr. 24. Il propose en conséquence de retirer une somme de 500 francs pour augmenter la subvention pour le festival. Une somme de 1,700 francs sera affectée au pavage du quartier des Francs.

M. Loridan remarque que la somme est trop peu élevée.

M. le Maire constate une fois de plus que la municipalité se heurte à des difficultés pour la construction d'aqueducs et le pavage du quartier des Francs.

M. Carlier. — On prend le Conseil municipal pour le bouc émissaire qu'on veut charger des péches d'Israël. Toute la faute est aux propriétaires qui ont construit dans de mauvaises conditions.

Compte de la fabrique de l'église. — Les recettes s'élèvent à 5.838 fr. 55 et les dépenses 5.738 fr. 75. L'excédent de recettes est de 99 fr. 80.

M. le Maire engage le Conseil à donner acte au conseil de fabrique de cette communication.

Le sentier de la Croix-Blanche. — M. le Maire communique la réponse de M. le Préfet. Ce sentier ne peut être rétabli que grâce aux expropriations.

L'Hospice. — M. le Maire dit que quelques personnes ne veulent pas concourir à la construction de cet hospice, parce qu'elles croient que le personnel de cet établissement sera laïque.

M. le Maire demande aux membres de la presse d'insérer la lettre de M. le Préfet dont la copie leur sera remise.

M. le Maire. — J'ai été assez longtemps dans les hôpitaux : des religieuses apportent plus de dévouement que des laïcs.

Société chorale. — M. le Maire donne lecture d'une demande de subvention. La question est ajournée.

Uniforme des pompiers. — M. le Maire propose au Conseil de remettre la question jusqu'à l'expiration du congé des pompiers.

Traitement des facteurs. — Plusieurs réclamations sont présentées. Une somme de 50 francs est demandée. Après quelques objections, la dépense est votée à l'unanimité.

Recette municipale. — M. Delahaye demande que la recette municipale pour Mouvaux soit réitérée.

La séance est levée. La prochaine séance aura lieu dans quinze jours.

Bijouterie argent: GALERIES LILLOISES.
41056—42313d

VIN DE MALAGA AU QUINQUINA
DE LA PHARMACIE DELABAERE
Le litre 3 fr. (verre non compris)
LES PILULES SAVONNEUSES BOISSY
Sont les seules qui, s'émulsionnant dans l'intestin, purgent doucement sans coliques et par conséquent sans fatigue pour cet organe.
La boîte 2 fr.
DÉPOT : Pharmacie DELABAERE, 51, rue d'Inkermann

NORD

Un crime à Auchy-lez-Orchies. — Un crime a été commis à Auchy-lez-Orchies. Un sieur Desort était allé à la gendarmerie se plaindre de ce qu'un individu, un Belge, cassait des carreaux chez son père. Lorsqu'il rentra, il fut assailli par le Belge, qui lui porta plusieurs coups de couteau. Son état est très grave.

Le meurtrier aurait passé la frontière.

La pêche en Islande. — Le sloop *Adolphe* est arrivé lundi à Dunkerque ayant à bord 26 tonnes de morue. Cette année la pêche sera désastreuse car le mauvais temps continue à régner et déjà plusieurs sinistres ont été constatés. Fort heureusement on ne signale pas de mort d'hommes.

Un incendie à Neuville-sur l'Escaut. — Dans la nuit de dimanche à lundi un incendie s'est déclaré dans la grange de M. Barrale, cultivateur à Neuville. La grange et une partie des écuries ont été détruites. 20 vaches, une jument et son poulain ont été victimes des flammes. Les pertes couvertes par une assurance s'élèvent à 50,000 fr. On ignore la cause du sinistre.

PAS-DE-CALAIS

Un terrible accident de chemin de fer — Un enfant tué. — Une femme blessée. — Mme Bernard, âgée de 43 ans, mère de quatorze enfants, demeurant à Lépine-Puits-Bérault (Pas-de-Calais), se trouvait dans le train 22, Boulogne Abbeville, avec son dernier enfant, âgé de 11 mois. Cette dame voyageait en chemin de fer pour la deuxième fois.

Près de la halte de Pontholie, distante de vingt kilomètres d'Abbeville, elle voulut faire fonctionner une porte de wagon sans loqueteau. Cette porte s'ouvrant brusquement, la mère et l'enfant tombèrent sur la voie. L'enfant a eu un bras et une jambe coupés et est mort quelques instants après. La mère est blessée à la figure. Ses blessures sont sans gravité.

Une nouvelle ligne entre Calais et l'Amérique. — C'est le 5 juin prochain que sera inaugurée la ligne bi-mensuelle de Calais à New-York.

Cette ligne de steamers sera le seul service mettant l'Est et le Nord de la France en communication régulière avec l'Amérique.

BELGIQUE

Les incidents du « Voorut ». — Le compagnon Seffers, n'ayant sans doute aucune illusion sur le sens du jugement définitif qui sera rendu contre lui après l'enquête ordonnée par ses juges du *Voorut*, a pris les devants : il vient de donner sa démission d'employé et de *membre du Voorut.*

Wemmel, près Jette-Saint-Pierre. — *Un assassinat.* — Dans la nuit de dimanche à lundi, un terrible drame s'est déroulé à Wemmel, près de Jette-Saint-Pierre, aux environs de Bruxelles.

Deux individus de cette dernière commune, les nommés Pierre et Henri Baffroid, redoutés dans toute la contrée pour leur brutalité, s'étaient rendus à Wemmel où avait lieu, dimanche, la kermesse annuelle.

Après avoir provoqué une bagarre dans un estaminet en cherchant querelle à de paisibles jeunes gens, ils se jetèrent sur un jeune homme de 17 ans, Alexandre Semmens, et le frappèrent à la tête avec un coup de poing américain. Le malheureux fut transporté dans une maison du voisinage, le crâne fracassé et la cervelle à nu. Son état est désespéré.

Plusieurs personnes ont encore été attaquées et rouées de coups par ces forcenés.

La gendarmerie recherche les coupables qui ne tarderont pas à être arrêtés.

Tournai. — *Les funérailles de la petite Mariette.* — *Dimanche, à cinq heures, ont eu lieu les funérailles de* la petite victime trouvée à Kain.

Un salut d'ange a été célébré à l'église de Notre-Dame Auxiliatrice, auquel assistait une foule émue et douloureusement impressionnée.

A l'issue de la cérémonie, le corps de la petite Mariette Delory a été inhumé au cimetière du sud.

Rameignies. — *Le triple crime.* — La Cour d'appel a confirmé pour la troisième fois le mandat d'arrêt de Louis Ducorron.

L'instruction est terminée : le dossier est transmis à la Chambre des mises en accusation, qui renverra probablement Ducorron devant les assises du Hainaut pour la prochaine session.

UN DRAME HORRIBLE

A NÉCHIN

Une jeune fille assassinée dans un champ. — L'arrestation du meurtrier à Pecq. — La descente du Parquet. — La confrontation. — Manifestations hostiles de la foule

Un drame horrible qui a mis émoi la paisible commune de Néchin, s'est déroulé lundi matin, au hameau de la Royère, non loin des ruines pittoresques du vieux château de ce nom.

Un domestique de ferme, dans un accès de jalousie, a tué, à coups de couteau, une jeune fille qui travaillait dans la même maison.

Avant le crime

Mme veuve Dubus, fermière au hameau de la Royère, à Néchin, avait à son service, depuis vingt-un mois environ, une jeune fille d'Ypres, Sylvie Delcroix, domiciliée à Blandain, âgée de vingt-trois ans, et un domestique, Yvon Delsoir, âgé de trente-neuf ans, né à Petteghem (Belgique). Ce dernier passait pour un garçon travailleur, mais il s'adonnait fréquemment à la boisson. Il poursuivait Sylvie Delcroix de ses assiduités. A plusieurs reprises déjà, cette dernière lui avait fait comprendre qu'elle ne voulait pas l'épouser. La jeune fille connaissait un jeune homme de Pecq, connu dans la contrée sous le nom de Maney. Elle avait une enfant âgée de deux ans.

Des scènes avaient déjà éclaté à ce sujet entre Sylvie Delcroix et Delsoir. Dans la matinée de lundi, une querelle